

PRÊT POUR UN NOUVEAU DÉPART ?

- Service complet de déménagement
- Entreposage sécuritaire avec alarme reliée à une centrale
- Service d'emballage
- Vente d'articles de déménagement
- Assurances complètes

**Déménagement Morin Express**  
L'EXPERT DÉMÉNAGEUR de votre région.

Prévost 450-224-1970 Ext. 1 866 388-9970  
LOCAL • LONGUE DISTANCE • OUTREMER

morinheightsexpress@bellnet.ca morinheightsexpress.com

**Claude Cousineau**  
Député de Bertrand  
Président de la Commission de l'économie et du travail  
Porte-parole de l'opposition officielle en tourisme

197, rue Principale Est, bureau 101,  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec J8C 1K5  
tél: 819-321-1676  
télé: 819-321-1680  
sans frais: 1-800-882-4757  
ccousineau-berr@assnat.qc.ca

**Benoît Guérin**  
Avocat

(450) 431-5061  
télé: (450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest  
Saint-Jérôme (Qué.) J7Y-2E9  
bguerin60@videotron.ca

MEMBRE DU RESEAU ACCÈS VÉTÉ

**Hôpital Vétérinaire Prévost**

Dr Simon Lachance m.v. Dr<sup>e</sup> Sophie Gattuso m.v.  
Dr Michael Palmer m.v. Dr<sup>e</sup> Valérie Desjardins m.v.

Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse

2906, boul. du Curé-Labelle à Prévost  
Tél. : 450-224-4460

**arczone**  
COIFFURE

Coiffure Esthétique Pédicure Manucure  
Pose d'ongles Extensions capillaires

PAUL MITCHELL RUSK  
INOA L'ORÉAL

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost  
450.224.5738  
Vicky Lefebvre, prop.

## Chronique d'une militante du transport collectif

# « L'Omertà » du transport collectif

VIVIANE DAGENAI

**Dernièrement je recevais deux témoignages qui m'ont bouleversée. Madame Nathalie Richer<sup>1</sup> demeurant au Domaine Laurentien m'a contactée, en colère et révoltée, pour me dire qu'elle s'est vue contrainte de refuser un emploi pour lequel elle avait été retenue, à savoir: prendre soin d'une personne quadraplégique à Sainte-Adèle. Elle devait entrer en fonction le 13 mai 2015, madame Richer n'a pas d'auto, elle a dû décliner l'emploi parce qu'elle n'avait pas de transport pour rejoindre l'autobus du CITL qui passe à Piedmont.**

Une dame de Shawbridge, sans voiture, doit également se trouver une ressource pour faire son marché depuis la fermeture du Bonichoix. Elle se sent dépourvue. Ces histoires sont tristes et ces personnes ne sont certainement pas les seules à vivre les frustrations de l'isolement.

En contrepartie voici une histoire plus moderne: la Municipalité d'Oka, population 5 595 habitants en 2014<sup>2</sup>: du lundi au vendredi, l'Express d'Oka assure aux résidents d'Oka et de Saint-Placide une liaison rapide à la gare Deux-Montagnes. Sept circuits sont réalisés quotidiennement sur l'Express d'Oka. Puisque le service de trains de banlieue de la ligne Montréal/Deux-Montagnes et les autobus du CITL convergent aussi vers la gare de Deux-Montagnes, il est facile pour les usagers de l'Express d'Oka de transférer vers un autre réseau de transport collectif pour se rendre à destination<sup>3</sup>.

Nous avons le même scénario à Saint-Jérôme, la gare est le point de départ de la ligne de train de banlieue Saint-Jérôme /Montréal; les autobus du CITL y convergent également. Ne pourrions-nous pas bénéficier également d'un Express Prévost, Saint-Hippolyte, Saint-Colomban pour nous conduire à la gare aux heures de pointe?

Pourquoi est-ce que je vous parle davantage d'autres MRC ou d'autres municipalités? J'aimerais bien parler de l'évolution du transport collectif dans notre MRC, mais tout ce que je peux transmettre comme information est que l'actif net à la fin de l'année financière 2014 du TAC MRC RDN est de 662 152 \$<sup>4</sup>.

Afin d'obtenir une subvention du ministère des Transports, notre MRC a dû présenter en décembre dernier un plan de développement où elle énonçait les engagements de réalisation pour l'amélioration du transport collectif. Voici les cibles présentées au MTQ en décembre dernier par notre MRC:

1. L'harmonisation des heures de services du TAC avec les partenaires
2. La promotion du transport collectif comme effet durable dans nos journaux locaux
3. La tarification adaptée au prix du marché
4. Le réseautage amélioré avec les autres partenaires du transport collectif.

Ces engagements sont-ils en voie de réalisation? Il m'est impossible de vérifier parce qu'on me refuse l'accès aux réunions mensuelles de cet organisme qu'est le TAC au motif qu'il s'agirait de réunions privées, cela après nous avoir affirmé, en assemblée générale, que nous pouvions assister à ces réunions. Les portes closes, les secrets, je reconnais bien le *modus operandi* des politiques de l'heure.

J'ai rencontré monsieur Normand Lalonde, adjoint de circonscription du bureau de monsieur Pierre Dionne Labelle, député NPD de Rivière-du-Nord, également détenteur d'une maîtrise en études urbaines. On sait que la gestion du Transport n'est pas de juridiction fédérale, mais il a quand même une vision globale de ce qui se passe et de ce qui s'en vient.

Il m'a informée que la responsabilité des MRC est de développer un transport qui respecte la stratégie du développement durable

pour atteindre les objectifs de réduction de GES, et pour des raisons d'équité sociale permettre la mobilité de tous ses citoyens.

Actuellement, le troisième facteur des dépenses d'un ménage serait le transport par automobile, les premier et deuxième étant le logement et la nourriture. Nous devons réfléchir, ça devance l'éducation et la culture.

L'augmentation des taxes d'essence serait davantage utilisée par les villes pour investir dans le réseau routier plutôt que dans le transport collectif. Ça contrevient aux objectifs de développement durable.

Sur une note plus optimiste, il m'informe que des municipalités innovent de plus en plus dans les solutions créatives pour financer leur transport. À titre d'exemple, la Municipalité d'Oka, pour financer son Express, au lieu de demander une taxe aux commerçants locaux, leur offre de placer leur publicité dans les autobus, ce qui ajoute une aide supplémentaire et appréciable pour financer leur transport collectif et tout le monde y gagne.

La politique du NPD en matière de transport est d'encourager et de permettre des investissements dans les infrastructures de transport collectif, susciter l'engouement de citoyens pour l'utilisation de ce moyen de transport; un communiqué serait envoyé sous peu dans les journaux.

Une chose demeure et il ne faut pas l'oublier, notre MRC a l'obligation de développer et d'organiser le transport en commun sur son territoire, elle a l'obligation de donner l'accessibilité aux hôpitaux, aux études et au travail, à tous ses citoyens, elle a le budget pour le faire et pourtant actuellement rien ne semble se concrétiser.

1. Autorisation obtenue pour l'identification
2. MRC de Deux-Montagnes: [www.mrc2m.qc.ca](http://www.mrc2m.qc.ca)
3. Information reçue de monsieur Normand Lalonde, adjoint de circonscription bureau Pierre Dionne Labelle, Rivière-du-Nord
4. États financiers 2014 du TAC MRC RDN, page 6



L'Express d'Oka assure aux résidents d'Oka et de Saint-Placide une liaison à la gare de Deux-Montagnes.